

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 26

Artikel: Chez nous : le four communal
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

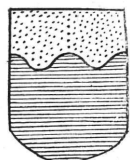
3 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Riez. — Une quantité d'écus rouge et blanc, partagés en deux, en long, en large ou obliquement, chargés de une ou plusieurs grappes, prouvaient que l'écusson de Riez n'était pas fixé officiellement. A l'occasion du centenaire de 1803, la commune fit faire des assiettes commémoratives qui portent un écusson divisé obliquement de haut en bas et de gauche à droite, blanc en haut, rouge en bas. Sur ce fond une grappe de raisin dont la partie sur le blanc est rouge et la partie sur le champ rouge est blanche. Selon le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, la grappe pendlait d'un cep planté dans une terrasse verte qui occuperait le bas de l'écu.



Rivaz. — A l'occasion de la pose d'un vitrail à l'église paroissiale de St-Saphorin sur lequel devait figurer les armes de Rivaz, M. le Président Dumur proposa un écu coupé horizontalement en trois parties : une supercémie d'or représentant le vignoble, une partie médiane noire qui aurait été la grève et une partie inférieure bleue qui devait être le lac; la ligne de démarcation entre le noir et le bleu était ondulée. Cette idée fut mal interprétée par le verrier qui fit un blason dont la partie supérieure est bizarre et des moires héraldiques consistant en un semis de figures géométriques d'un effet inattendu. Le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud* donne à Rivaz un écu coupé horizontalement dont le tiers supérieur est d'or représentant le vignoble et les deux tiers inférieurs bleu figurant le lac, ces couleurs limitées par une ligne ondulée. Ces couleurs qui sont celles de Vevey pourraient rappeler les relations de bon voisinage entre cette ville et Rivaz.



Roche s'est offert une armoirie compliquée qui aurait gagné à être plus simple, c'est un écu divisé verticalement en deux parties : une partie blanche avec un sapin vert planté sur une terrasse verte inclinée s'élevant vers le centre de l'écu et une partie bleu avec un chamois noir posé sur une terrasse inclinée noire dont la partie la plus élevée remonte la terrasse verte de la moitié opposée. Ces armes ne sont malheureusement pas conformes aux règles héraldiques. Mais comme le disait un aimable correspondant au sujet des armes de Baulmes : « en blason il faut considérer non ce qui devrait être mais ce qui est ». Hélas !

Quelques erreurs se sont glissées soit dans le texte soit dans les dessins d'armoiries données jusqu'ici.

Carouge. — Sur le dessin, le croissant inférieur devrait être pointillé comme les deux autres.

Combremont-le-Grand. — Il n'est pas exact de dire que l'écu qui figure sur la médaille offerte aux militaires est celui de la famille de Mestral. Sur l'écu de Mestral la roue noire ne sort pas du sautoir, tandis que sur les armoiries communales elle est *brochante*, c'est à dire qu'elle débordé largement le sautoir et couvre une partie du champ rouge, comme le dessin le fait voir.

Pailly. — On lit dans le texte que les trois petites croix qui chargent la bande rouge sont d'argent, c'est faux; ces croix doivent être d'or comme l'indique le dessin.

Pully. — Le texte dit qu'une division de l'écu est bleue, c'est blanche qu'il faut lire. Nos lecteurs auront corrigé d'eux mêmes. ces armoiries étant bien connues.

Mérine.

S.A.C. — Des membres du Club-alpin venaient d'arriver au sommet de la Dent-de-Broc. Aussitôt le plus affamé de déboucher son sac et d'entamer un beau saucisson.

— Comment peux-tu songer à manger à la vue de ce superbe panorama ? lui dit un camarade.

— Justement, c'est que je ne puis pas me rassasier de le contempler.



LE MENISTRÈS ET LE MARCHANDS DÈ BOU.

Un menistrè avai fauta d'on moulo; et coumeint cein lo geinàve d'allà li-mèmo à la misa dè coumon et que ne sè tsaillessai pas non plie d'ein atsetà ein déffrou dè la perrotse, demandà à n'on pàysan que fasai lo marchand dè bou et lo tserroton, mâ que n'allàve pas soveint ào préd-zo, dè lài fourni on moulo dè fâo, et coumeint ne volliàve pas avai l'aj dè sè démaufiâ, ne firon min dè prix.

Lo pàysan lài promet l'affèrè, et caukiès dzo après, miné cé bou à la cura. Ma fâi, po on bio moulo, c'étaï on bio moulo; n'iaivai rein à derè; mâ coumeint lo pàysan sè peinsavè que lo menistrè avai bon moian et que poivè bin pàyi, lài veinde cé bou à la hiauta gama, profità dè cein que n'aviont rein convegnu, po lo lài fèrè ào mein dix francs dè trâo tchâi. Lo menistrè, que trovàve qu'on l'écortsivè, volliè marchandà on bocou; mâ lo pàysan bragàve tant cé moulo que ne volliè pas ouré parlâ dè rabat-terre oquière.

Adon lo menistrè sè peinsa qu'ein sa qualità dè menistrè dévessai sè montrâ lo pe résenablio, bastâ et sè decidâ à pàyi; mâ, po fèrè onna petita aleçon ào gailiâ, lài fè :

— Eh bin, teni, vouaiquie l'ardzeint; l'est verè que vo profitâ tant pou dâo menistrè la demèindze que fau bin que vo z'ein profitèyi lè dzo su senan-na !...

On autro pàysan, dè quoui son menistrè avai assebin atsetâ on tsai dè bou, ne sè montrâ pas asse juf. C'étaï caukiè teimps dévant onna demèindze dè coumenion. L'aviont decidâ lo prix ein fascint lo martsî, et lo pàysan avai promet dè menâ on bou voiadzo. Ora, vo sèdè qu'à la coumenion, tandi que lo menistrè baillè lo pan à cliâo que coumeniont, lào recitè à tsacon on verset dè la biblia. Lo pàysan, que coumeniyivè justameint ellia demèindze quie, passè à son tor vâi lo menistrè que lài recitè lo verset que sè dit : « N'oubliez pas vos promesses ! » Lo pàysan que sè peinsè que lài dit cein rappoo ào tsai dè bou, lài repond tot balameint : « Oh, n'aussi couson, monsu lo menistrè, tant que mè dou tsévaux porront ronelliâ ! »

ON CRANO REMIDO

Un compagnon que souffressai lè pierrès po bêtâ dè ne pas poâ einfatâ dâi solâ, que cein que l'avai on coo à n'on pi, étai eim-lâi fasont mau, et sè mettâi onna charga iô l'avai copâ on bocou d'eimpègne.

Sè decidâ on dzo d'allâ tsi l'apotiquière po lài démandâ se per hazâ l'arâi on remido po cein, et lài fâ :

— Y'è on sacré bougro dè coo drâi su lo petit artet que mè fâ vaîrè lè z'étailès; ariâ-vo petètrè oquie po lo fèrè parti ?

— Oh ! y'è cein que vo faut, repond lo marchand dè drougnès; y'è quie onna pomarda que vo n'ai qu'à embardouffâ la pliaçe que vo fâ mau, dévant de vo z'allâ cutsi.

— Adon, vo crâidè que cein est bon ?

— Alloo ! noutron syndiqu qu'a on coo que lo fâ souffri du mè dè veingt ans, ne vâo rein d'autro.

— Eh bin, se l'est dinsè, bailli m'ein po dix centimes.



LE FOUR COMMUNAL

Il est situé au centre du village, sur la place où les gamins s'ébrouent comme de jeunes poulains qui reviennent de l'abreuvoir, où les petites filles — cheveux au vent et jupe légère — jouent à la corde et où les vieux cheminent en hésitant appuyés sur deux cannes. Un grand tilleul aux branches vigoureuses abrite son toit de tuiles moussues et disjointes. En juin, le tilleul est bourdonnant d'abeilles, mais quand revient l'automne, les feuilles tombent sur le toit, remplissent les chéneaux et tourbillonnent bientôt sur la place où la fontaine coule.

Habituellement le four est fermé. Durant toute la semaine, on ne voit que sa porte d'un vieux rouge stri-montée — on ne sait trop pourquoi — de cette inscription gravée dans la molasse : « Soyez les bienvenus ». Mais le samedi, le four s'anime; de bonne heure sa cheminée fume; par la porte ouverte on voit le fourrier qui va et vient transportant des fagots, mettant tout en ordre.

De toutes les maisons arrivent les ménagères, poussant devant elles une brouette chargée d'un petit pétrin de bois et de gâteaux habilement placés sur des planches rondes à manche court percé d'un trou rond. Toutes les brouettes s'alignent sur la petite place aux pavés inégaux au moment où la grande Hortense — toujours en retard — traverse la rue à grands pas avec sa plaque à gâteaux qui danse sur sa tête.

L'un après l'autre, avec des gestes lents et mesurés, le fourrier prend les gâteaux et les envoie, par la bouche béante, dans l'immense four tout blanc de chaleur. Puis viennent les galettes de pâte grasse qu'on appelle « taillées aux greubons » et quelquefois les gâteaux levés à peau brune qu'on fait généralement au Nouvel-An, à Pâques et au Jeune fédéral.

La porte du four se referme, le fourrier pose sa pelle à enfourner et, adossé à l'angle du mur, il fume paisiblement sa pipe tandis que sous le plafond bas, tout noir de fumée, les araignées infatigables continuent à tisser leurs toiles. Pour le fourrier, le samedi est un jour de repos; durant toute la semaine il a exercé son métier de bûcheron en travaillant, loin du village, dans la forêt de la Combé, à abattre les grands sapins.

Sans perdre de temps, les ménagères découpent de gros quartiers de pâte qu'elles façonnent sur la planche du four. Et puis, quand les pains sont prêts, elles les placent délicatement dans les « panetons », elles les saupoudrent de farine, après quoi elles dessinent dans la pâte fraîche une croix, un triangle, un losange ou un motif quelconque leur permettant de reconnaître leurs miches après la cuisson.

Jamais le fourrier ne consulte sa montre; le temps de fumer sa « pipée » comme il dit suffit à cuire les gâteaux. Quand il a lancé les dernières bouffées vers le plafond, il ouvre la porte du four et, avec sa pelle en bois, il amène chaque gâteau; aussitôt deux ou trois ménagères s'approchent et échangent quelques propos. Les unes aiment la pâte brune, d'autres la préfèrent d'un jaune paille, d'autres enfin, qui n'ont plus de dents, la préfèrent bien tendre.

Le fourrier ne dit rien. Depuis bien longtemps, il connaît leurs goûts et leurs habitudes. En vieux philosophe qui a fait le tour des choses il sait qu'au four — au four surtout — le silence est d'or. Jamais il ne s'avise de prendre part à une discussion entre ses clientes; il n'ose pas les contredire et, lorsqu'on l'invite à se prononcer, il se borne à répondre par un haussement d'épaules...

Quand le soir vient, les ménagères s'en vont au grand fracas de leurs brouettes. Maintenant, dans leurs pétrins de bois blanc les miches d'un brun doré sont déposées pêle-mêle et la bonne saveur du pain frais remplit la rue tout entière.

Jean des Sapins.

EST-CE VOUS ? — Il y a quelque part deux frères jumeaux qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Un quidam en rencontrant un, lui dit :

— Comme on peut se tromper ! De loin je croyais voir monsieur votre frère; ensuite il me semblait que c'était vous, et maintenant seulement je vois que c'est bien monsieur votre frère.

ALLUME, ALLUME ! — Un monsieur et son domestique rentraient un soir passablement lancés. Dans l'antichambre, ce dernier chercha vainement les allumettes pour allumer la bougie.

— Voyons, André, pourquoi n'allumes-tu pas ?

— Je ne trouve pas la boîte d'allumettes.

— Allume toujours, nous la chercherons après.

LE DERNIER MOT SUR LE COSTUME VAUDOIS

Au sujet du « Costume Vaudois », nous avons encore reçu de Fribourg la lettre suivante.

La polémique est close, maintenant.

* * *

En publiant dans le *Conteur* l'article intitulé : « A propos du costume vaudois » vous vous attendiez à une discussion; vous ne vous étiez donc pas de trouver un avis opposé à celui de « l'une de vos aimables lectrices » (toutes le sont, en effet). Mon opinion, contraire à la sienne, est moins digne d'être écoutée : je suis jeune, par conséquent sans expérience, et pour comble de maux j'appartiens au vilain

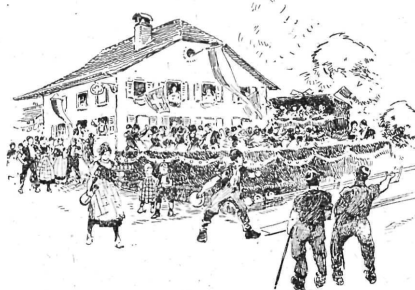
sexe, par ce fait, je suis moins bien placé en ma qualité de jeune homme pour discuter toilette féminine; mais enfin, au siècle où nous vivons, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un Monsieur (un Monsieur ! je me respecte !) s'occupe de choses concernant les demoiselles, puisque celles-ci désirent se mêler de nos affaires politiques; nous constatons ici une fraternité touchante !

Le costume de notre canton peut être en butte aux critiques, il est loin d'être parfait; il y aurait possibilité de l'embellir, de le gratifier d'une couleur plus claire et plus gaie, pourtant il est préférable de le garder tel qu'il est actuellement. Si l'on commence par en transformer la coiffe, il n'y aura pas de raison pour ne pas changer le reste, pour ne pas lui faire suivre ensuite les excentricités de la mode, pour ne point l'étriquer, l'allonger, l'élargir ou le rétrécir suivant les caprices du temps; bientôt chaque femme confectionnerait son costume vaudois d'après son propre goût, et les fantaisies de tous genres ne tarderaient pas à remplacer le bon vieux modèle.

De plus, il me semble que la jupe verte « épinard » est trop criarde, je ne regrette pas son abolition, quant à la jupe à raies vertes et blanches, elle est déplaisante, parce que chez nous on rencontre ces raies un peu partout : pour l'ornementation des cantines, d'une tribune improvisée, d'un comptoir quelconque, etc... J'estime, par contre, que le « joli bonnet noir », la « robe foncée ou noire », le « chapeau ancien », sont fort coquets s'ils sont portés convenablement. Je vous assure que dans ce « travestissement pour jouer Les Grand-mères de Jacques-Daleroze » on n'a pas l'air vieilles lorsqu'on ne l'est pas, et qu'il suffit d'un sourire pour ne point paraître austères. Puis, surtout, le costume vaudois nous rappelle le passé, nos aïeules, l'âge d'or où le pain n'était pas cher, l'existence simple, les accidents d'automobiles, d'aéroplanes, inconnus; il nous rappelle un bonheur évanoui, doux souvenir pour ceux qui en ont joui, rêve agréable pour les autres.

Je m'arrête avant de me jeter dans la platitude d'un discours ou dans le vide d'une improvisation, je me retire confus d'avoir osé parler, mais espérant ne pas être seul de mon parti.

André Marcel.



EN PARTIE DE PLAISIR

Tristes adieux

FAVEY et Grognez décidèrent un jour de profiter du char de leur cousin Antoine, qui allait à la gare de Cossonay, pour prendre le train à cette station et venir à Lausanne passer la journée. Affaire de s'amuser un peu et de se charger les idées.

Leurs femmes, dont l'une avait une fluxion, la seconde le « torticolis », ne purent les accompagner. Ce départ, sans elles, les avait mises de mauvaise humeur.

De bonne heure donc, le matin, le char à bancs du cousin Antoine, attelé d'une belle jument grise, appelée *Babi*, filait au grand trot du côté de Saint-Barthelémy.

Antoine tenait les rênes. Derrière lui, sur le second banc, Favey et Grognez, la mine réjouie, comme deux hommes qui ont les mêmes goûts, l'habitude de voyager ensemble et savent prendre la vie par le bon côté. Ils se racontaient la manière dont ils avaient pris congé de leurs moitiés :

— Ma foi, ça me faisait encore pitié, je t'assure, disait Grognez; je n'ai pas même pu l'embrasser en partant; elle est tout empaquetée et si tellement enflée, que sa joue est comme une courge. Et pi sa bou-

che est toute tordue; impossible de dire un mot. Tu peux te figurer ça, elle qui aime tant causer !..

J'ai bien vu qu'elle était furieuse de me voir partir, mais pas mèche de gronder... Dieu me préserve de me moquer des malades, parce qu'on ne sait pas ce qui peut arriver; mais tout de même je ne pouvais pas m'empêcher de rire en dedans. D'ailleurs, ce n'est pas dangereux.

— Ouah ! c'est comme mon Elise; elle a eu tout simplement un mauvais courant d'air sur le cotson; ça passera. Mais, en attendant, elle n'est pas à noce; elle ne peut pas bouger le cou; il faut qu'elle se tourne tout d'une pièce... Elle ne veut rien faire non plus; si elle m'avait écouté, en se frottant avec un peu d'eau-de-vie et de laudanum, ça serait déjà fini.

Mais vois-tu, la femme ça supporte beaucoup mieux les maux que nous.

— Aloo !. Elles sont rudement dures ! fait Grognez. Etait-elle aussi de mauvaise humeur ?..

— Oh ! tais-toi... mais pour avoir la paix, je lui ai promis que nous rentrerions demain soir de bonne heure et que nous retournerions en famille à Yverdon. Et pis je l'ai bien embrassée sur le cou, en lui disant : « Voilà ce qui va te guérir, Elise, adieu, au revoir ».

Elle a comme ça un peu souri en branlant la tête et je suis parti... Faut savoir les prendre.

— Oui, c'est bon à dire, répond Grognez, mais je n'ai jamais pu savoir par quel côté il fallait prendre la mienne. C'est pour ça qu'on est tout content de sortir un peu de la maison.

Le cousin Antoine qui saisissait par-ci par-là quelque fragment de ce curieux entretien, riait dans sa barbe.

Grognez, qui s'en aperçut, lui dit :

— Ça t'est bien facile de rire, Antoine, toi qui es encore garçon. Quand tu te seras mis la corde, tu m'en diras des nouvelles... Krrriss... Krrriss... Krrriss... diras des nouvelles... Krrriss...Krrriss...

— Qu'as-tu, beau-frère ? demande Favey.

— Krrriss... Krrriss... Eh bien j'ai mangé hier soir une tranche de salée au tiumin... Krrriss et il m'en est resté quelques grains au coin de la bouche... Krrriss peux pas m'en débarrasser !

— Alors y faut vite boire un verre à Daillens, ça les fera descendre, pendant que la *Babi* prendra un picotin.

— J'y pensais déjà.

— Hola ! *Babi* ! hola !... heue !... fait le cousin Antoine.

Le char s'arrêtait, tous sautèrent vivement à bas et entrèrent à l'auberge communale.

Louis Monnet.

VIENS, MON AML. — Un petit paysan volait les toires d'un voisin. Celdi-ci paraît et l'enfant prend ses jambes à son cou. Mais les mains démanœuvraient au propriétaire du poirier, et pour attirer l'enfant à lui, il lui crie de sa voix la plus douceuseuse :

— Viens, mon ami, je veux te dire quelque chose.

— Non, répond le petit voleur, ma mère m'a dit bien souvent que des petits garçons comme moi n'ont pas besoin de tout savoir.

LE CIVET DE BOURRIQUE

Un souvenir de mobilisation.

F'AMUSANT récit que voici a été publié jadis dans l'*Union helvétique*.

Une compagnie de Vaudois avait pris ses cantonnements dans je ne sais quel village suisse. Chacun trompait comme il pouvait l'ennui de ce séjour forcé, qu'un drill à la prussienne ne suffisait point à charmer. Un groupe d'Ormonans, curieux de faire un jour diversion au rata, se fit servir, un dimanche, un petit gueuleton à l'auberge du Boeuf — peut-être du Cerf. Le nom n'importe pas : ce n'est pas de bête à cornes qu'il s'agira dans cette histoire.

Il n'est guère agréable à des gens du Pays de Vaud de discuter en Schwytzer dutch le menu d'un repas. A pratiquer cet exercice, on s'exposerait sûrement à perdre l'appétit tout en exaspérant la soif. Avec toute la confiance que l'on se doit entre confédérés, nos compagnons s'en remirent donc à la sagesse du patron, avisé simplement, dans la langue internationale que tout aubergiste comprend, qu'il eût à leur servir quelque chose de bien.